



[Accueil](#) > Mercredis et vacances

Mercredis et vacances



Tout au long de l'année, la Ville propose aux enfants et adolescents des temps et activités de loisirs éducatifs. Des Accueils de loisirs (mercredis et vacances) aux camps/séjours de l'été, en passant par les stages (sportifs, musique...), il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts !

A⁺A



Direction Education Enfance Jeunesse : 21 avenue Alexandre Goupil - 44700 Orvault

02 51 78 33 00 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Fermé au public le jeudi matin



Vacances

Pendant les périodes de petites vacances, la Ville propose diverses activités aux enfants et jeunes Orvaltais...

[LIRE LA SUITE](#)



Mercredis

L'Accueil de loisirs du mercredi a vocation à favoriser l'éveil et l'épanouissement des enfants. La notion de « temps libre » est placée au cœur du projet, afin que les enfants -accompagnés par l'équipe d'animation- profitent à leur rythme, et selon leurs choix, des possibilités que leur offre cet environnement. Les règles de vie établies pour le bon fonctionnement du groupe y constituent l'espace de liberté de chacun et chacune.

[LIRE LA SUITE](#)

Comment dois-je faire pour inscrire mes enfants aux activités proposées par le service Jeunesse ?

L'inscription de votre enfant ne peut être traitée que si vous avez transmis auparavant sa Fiche Sanitaire pour l'année en cours, et si vous avez créé votre dossier famille auprès du Service Espace Famille d'Orvault. Vous pouvez inscrire votre enfant :

- Auprès de l'Espace Famille (Accueil Direction Education Enfance Jeunesse - 21 avenue Alexandre Goupil)
- Par courrier, en retournant la Fiche d'inscription (téléchargeable au sein des rubriques Mercredis / Vacances avant les périodes des vacances)
- Par internet, en vous connectant à votre [Esp@ce famille privé](#) (identifiant et code d'accès personnels), et en complétant le formulaire en ligne correspondant à l'activité et à la période concernées.

attention.jpg



Attention ! L'envoi d'une demande d'inscription, notamment par internet, ne signifie pas automatiquement que votre enfant est inscrit. Vous devez vérifier la réponse qui vous est apportée, en consultant les calendriers d'inscription de votre enfant au sein de votre [Esp@ce famille](#).

A quel moment dois-je transmettre mes demandes d'inscriptions ?

Un calendrier annuel des inscriptions est mis à votre disposition en téléchargement :

calend_merc_vac_2019_2020.pdf



[calend_merc_vac_2019_2020.pdf \(692 Ko - .pdf\)](#)

Pour les Accueils de loisirs du mercredi :

- inscription possible pour toute l'année scolaire dès le 8 juillet (enfants orvaltais et/ou scolarisés à Orvault).
- Inscription par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles, et au plus tard 7 jours avant le mercredi concerné (sauf pour les enfants ayant un PAI alimentaire et pour lesquels la Ville commande le repas auprès d'un prestataire extérieur : inscription au plus tard 14 jours avant le mercredi concerné).

Pour les Accueils de loisirs et stages organisés durant les vacances scolaires, les inscriptions débutent en moyenne 6 semaines avant la période concernée et se clôturent environ 12 jours avant le 1er jour des vacances. Inscription par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.

Pour l'été, une porte ouverte concernant les camps/séjours/mini camps est organisée vers la mi-mars. Les inscriptions à ces activités débutent fin mars. Pour les Accueils de loisirs, les inscriptions débutent un peu plus tard, entre fin avril et mi-mai.

A quoi sert la Fiche Sanitaire de l'enfant ?

La Fiche Sanitaire de l'enfant comporte des informations essentielles pour le bon déroulement de son accueil (vaccinations, allergies, handicap, personnes autorisées à venir chercher votre enfant, contacts en cas d'urgence, etc.). Ce document est, d'un point de vue réglementaire, obligatoire pour l'ensemble des enfants inscrits au sein d'Accueils collectifs de mineurs déclarés auprès de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

La Fiche sanitaire de liaison est annuelle, et valable du 1^{er} septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1. A tout moment, vous pouvez compléter et retourner ce document (par courrier à espacefamille@mairie-orvault.fr). Sans ce document, aucune demande d'inscription ne sera traitée.

Document disponible dans la rubrique "A télécharger".

Quel tarif vais-je payer ?

La tarification des activités jeunesse repose sur le principe du taux d'effort. Ainsi, chaque famille dispose d'un tarif qui lui est propre, en fonction de son quotient familial.

Pour connaître votre tarif, consultez le calculateur mis à votre disposition sur la page "[Tarifs enfance jeunesse](#)".

Mon enfant est malade et ne sera pas présent. Que faire ?

En cas d'absence pour raison médicale, pensez à contacter le plus rapidement possible le service Jeunesse (02 51 78 33 00). Veuillez par la suite à transmettre le certificat médical de votre enfant dans les 5 jours ouvrés suivant son 1^{er} jour d'absence (possibilité de scanner le document et de l'envoyer à espacefamille@mairie-orvault.fr). Passé ce délai, l'absence de votre enfant sera considérée comme absence injustifiée, et le prix de votre réservation sera majoré de 25 % (cf. Règlement intérieur des activités jeunesse disponible dans la rubrique "A télécharger").

Que dois-je fournir à mon enfant lorsqu'il va à l'accueil de loisirs ?

Quel que soit l'âge de l'enfant, il est inutile de donner un goûter car celui-ci est fourni par l'accueil de loisirs.

Pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs maternels (3-6 ans), il est conseillé de prévoir des vêtements de rechange. Par ailleurs, il est demandé aux familles de fournir un drap et une couverture (duvet, plaid..) dans un sac, le tout marqué aux nom et prénom de l'enfant. Pour les ALSH du mercredi, ces draps sont conservés par période, de vacances à vacances. Si toutefois l'enfant reste le mercredi après-midi sur son école, il n'est pas nécessaire de fournir un couchage supplémentaire.



Dans l'agenda

lun, 04/11/2019 - mer, 11/12/2019

Inscription Vacances de Noël- Accueil de loisirs et stages

jeu, 21/11/2019 - 14:00 - 17:00

Permanence Autisme 44 - Le Kiosque

ven, 22/11/2019 - 19:30 - 22:00

Anam Cara - Ateliers Faber & Mazlish "Frères et soeurs sans rivalités"

mar, 26/11/2019 - 14:00 - 17:00

UDAF 44 - Micro-crédit, aide à la gestion au Kiosque

mer, 27/11/2019 - 09:00 - 12:00

Roule Galette, un lieu de rencontre, d'échange et de jeu parents-enfants

mer, 27/11/2019 - 10:00

Atelier découverte Yoga Bébé

[Voir tous les événements](#)



Dans l'actualité

Un site d'informations dédié à la vie de parent

« Éducation et Parentalité », un guide pour être bien accompagné

Le site d'informations pour tous les parents

Une application mobile pour accompagner les jeunes dans leur quotidien

Novembre Africain

« Cap sur les projets ! » : une édition 2019 ouverte sur le monde

[Voir toutes les actualités](#)

Ohé, plateforme gratuite d'échange et de partage entre orvaltais

Besoin d'une [garde d'enfants](#), de [covoiturage](#), de [soutien scolaire](#)... Ohé est pour vous !

Source URL: <https://www.orvault.fr/enfance-jeunesse/mercredis-et-vacances>